COMMISSION DE FINANCES DU 08 FEVRIER 2023

DECISION DU MAIRE

Objet: Information Marchés Publics

Dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal du 15 juillet 2020, Madame le Maire a attribué les marchés et avenants suivants (conformément à l'article L2121-10 et L2121-12 du CGCT), après avis de la Commission des Marchés Publics et d'Appel d'Offres :

Procédure Adaptée

- ⇒ 9 novembre 2022
 - Marché aménagement du lotissement de la Pierre Longue (Pré Joli) Lot n°4 aménagements paysager et mobiliers de jeux

Marché déclaré infructueux, en effet l'offre affiche un dépassement de 25 % du budget alloué.

Marché travaux d'abattage, d'élagage et d'essouchement

Attribué à l'entreprise DU BONSAÏ AU SAQUOÏA (44 – OUDON) – accord-cadre à bons de commande pour un montant minimum de 800.00 € TTC et maximum de 37 000.00 € TTC.

 Avenant marché nettoyage des locaux et vitreries des bâtiments communaux - Lot n°1 nettoyage des locaux (société ADC PROPRETE)

Cet avenant porte sur le rajout de l'Ecole de Musique située 3 rue des Lauriers, suite à sa rénovation, dans la liste des bâtiments communaux du marché afin d'y effectuer le nettoyage.

L'avenant représente un coût supplémentaire de 3 368.16 € TTC, pour une année.

 Avenant marché nettoyage des locaux et vitreries des bâtiments communaux - Lot n°2 nettoyage des vitreries (société IHP SERVICES)

Cet avenant porte sur le rajout de l'Ecole de Musique située 3 rue des Lauriers, suite à sa rénovation, dans la liste des bâtiments communaux du marché afin d'y effectuer le nettoyage des vitreries (1 fois par semestre).

L'avenant représente un coût supplémentaire de 103.20 € TTC, pour une année.

♣ Avenant marché fournitures de produits d'entretien - Lot n°1 produits d'entretien courant et lot n°3 papier hygiénique et essuie-mains

Le marché de fourniture de produits d'entretien lot n°1 (produits d'entretien courants) a été notifié le 13 juillet 2021 à la société CHAMPENOIS pour un montant maximum de 18 000.00 € TTC.

Suite à un changement de tarif concernant le papier essuie-mains par la société GAMA 29 (début du marché tarif à 41.27 € TTC et actuellement nous sommes à 63.39 € TTC).

De ce fait une demande de devis a été faite à la société CHAMPENOIS, celui-ci était d'un montant de 34.76 € TTC.

C'est pourquoi il a été décidé de rajouter cette référence au marché de l'entreprise CHAMPENOIS et de la retirer à GAMA 29.

L'avenant n'a pas d'incidence financière.

Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°1 démolition/gros œuvre/VRD

Lors de la réalisation des travaux :

Moins-value pour la non démolition de la cheminée existante (-2 150.00 € HT), Moins-value pour la non réalisation de l'emmarchement local (-700.00 € HT), Moins-value pour la non réalisation de réseau sous dallage AEP 20 ml (-350.00 € HT), Réajustement des m2 du plancher réel + 17 m² (+2 775.00 € HT), Suppression de 2 ventilations inutiles dans le local coupe-feu vêtements (-770.00 € HT), Installation de chantier non réalisé entièrement (wc/bungalow), (-450.00 € HT), Plus-value pour reprise de baies plus importantes (+550.00 € HT), Plus-value pour percements pour le réseau ventilation (+185.00 € HT), Plus-value pour ajout de nappe de treillis soudé supplémentaire en dallage à la demande du bureau de contrôle (+2 080.00 € HT).

Soit un total de +970.00 € HT.

4 Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°2 charpente/couverture

Lors de la réalisation des travaux :

Modification faux solivage pour cheminée (+640.50 € HT), Renforcement de panne intermédiaire (+165.00 € HT), Renforcement de panne faitière (+83.00 € HT), Réajustement des m^2 du plancher réel + 17 m^2 (+2 775.00 € HT), Suppression sortie de toiture VMC (-141.75 € HT).

Soit un total de +746.750 € HT.

Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°3 cloisons/doublages/faux plafonds

Lors de la réalisation des travaux :

Suppression de l'isolant inutile sur mur refend local 6 (- 293.15 € HT),
Suppression des coffres coupe-feu non nécessaire (-541.72 € HT),
Bureau, modification de plafond suite à conservation de cheminée (+125.69 € HT),
Ajout d'une plaque sur mur de refend du local vêtement et bureau pour 16.5 m² (+516.45 € HT),
Réalisation de joues de plafond en plâtre au droit des ouvertures extérieures (+469.80 € HT),
Mise en œuvre d'impose coupe-feu au droit de la porte local 1 stockage resto du cœur (+98.20 € HT),
Pose seule de 3 trappes de visite technique (+148.82 € HT).

Soit un total de +524.09 € HT.

Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°4 menuiseries extérieures bois

Lors de la réalisation des travaux :

Suppression de lisse de type garde-corps sur rampe, à réétudier pour un modèle moins onéreux après réalisation de la rampe PMR en fin de chantier (- 2 877.20 € HT),

Soit un total de – 2 877.20 € HT.

Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°4 menuiseries extérieures

Modification de coloris de trois menuiseries extérieures (+ $888.00 \in HT$), Suppression du store (- 1 $060.00 \in HT$).

Soit un total de - 172 € HT.

Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°5 menuiseries intérieures

Suppression de l'acoustique sur les portes, du degrés cf sur la porte n°11 et des trappes (- 1 876.54 € HT),

Fourniture et pose de cloisonnette dans les wc et salle de change (+ 1791.78 € HT).

Soit un total de - 84.76 € HT.

Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°6 isolation

Suppression du plafond cf 2h dans le local poubelle (- 393.50 € HT), Fourniture et pose de plafond cf 1h plus finition hydrofugée dans le local poubelle et complément d'ossature de doublage pour adaptation aux tapées des menuiseries (+ 2 370.00 € HT).

Soit un total de + 1 976.50 € HT.

Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°8 plafonds suspendus

Fourniture et pose de plafond ROCKFON en remplacement du plafond KNAUF ORGANIC (- 6 120.00 € HT).

Soit un total de - 6120.00 € HT.

⇒ 30 novembre 2022

♣ Avenant marché maîtrise d'œuvre pour la construction d'une micro-crèche

Suite à la cessation d'activité de Monsieur GAUTIER, cela a entrainé une reprise des tâches restant à effectuer par le mandataire M. GUILLOUX et les co-traitants.

L'objet du présent avenant concerne la nouvelle répartition financière entre Monsieur GUILLOUX et Monsieur GAUTIER, sans modifier la répartition entre les bureaux d'études techniques EMENDA et SERTCO STRUCTURE.

Il n'y a pas d'incidence sur le montant global du marché de maîtrise d'œuvre.

Avenant marché location et maintenance du parc de photocopieurs

Le marché de fourniture de location et maintenance du parc photocopieur a été conclu avec la société OMR – KONICA MINOLTA, pour une durée de 20 trimestres à compter de mai 2019, pour un montant de 35 079.02 € HT (42 094.82 € TTC).

Un premier avenant a été pris avec l'ajout de deux matériels pour équiper les écoles en 2021 pour un montant de 9 216,00 € HT sur 5 ans (11 059.20 € TTC).

Un second avenant a été pris avec l'ajout d'un matériel pour équiper le service Etat-Civil pour un montant de 2 760.00 € HT sur 5 ans (3 312.00 € TTC).

Le service Accueil est équipé d'un matériel de marque TOSHIBA acquis en février 2018. Celui-ci est aujourd'hui en fin de vie par son nombre conséquent d'impressions/copies et par la nécessité de changer des pièces défectueuses.

Il est donc proposé son renouvellement par un matériel équivalent de la marque KONICA MINOLTA.

La société OMR-KONICA MINOLTA propose un matériel – modèle C245i, sur une période de 20 trimestres (5 ans) pour un coût de :

- Location d'un équipement : 409.95 € HT par trimestre soit 1 639.80 € HT par an,
- Maintenance de l'équipement (*) : 182.00 € HT par an (pages N&B) et 2 340.00 € HT par an (pages couleur), soit 2 522.00 € HT par an.

Soit un coût supplémentaire de 4 161.80 € HT par an (4 994.16 € TTC), soit 20 809.00 € HT sur 5 ans (24 970.80 € TTC).

- (*) La maintenance est basée sur une estimation des copies réalisées sur les anciens modèles avec un coût de 0.0026 € HT/N&B et 0.026 € HT/couleur :
 - ♣ 90 000 copies couleur par an et 70 000 copies N&B par an.

En prévision de l'ouverture de la micro-crèche, il est proposé la location d'un copieur pour le travail administratif de la structure.

La société OMR-KONICA MINOLTA propose un matériel – modèle C257i, sur une période de 20 trimestres (5 ans) pour un coût de :

- Location d'un équipement : 239.40 € HT par trimestre soit 957.60 € HT par an,
- Maintenance de l'équipement (*): 52.00 € HT par an (pages N&B) et 520.00 € HT par an (pages couleur) soit 572.00 € HT par an.
- (*) La maintenance est basée sur une estimation des copies réalisées sur les anciens modèles avec un coût de 0.0026 € HT/N&B et 0.026 € HT/couleur :
 - ♣ 20 000 copies couleur par an et 20 000 copies N&B par an.

Soit un coût supplémentaire de 1 529.60 € HT par an (1 835.52 € TTC) soit 7 648.00 € HT sur 5 ans (9 177.60 € TTC).

Appel d'Offres

- ⇒ 16 décembre 2022
 - ♣ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité Lot n°1 assurance dommage aux biens et des risques annexes

Attribué à l'entreprise SMACL (79 - NIORT) :

- Variante exigée n°1 cyber risque inclus dans l'offre
- Variante exigée n°2 franchise de 1 000 € pour un montant de 15 919.49 € TTC
- Risques exposition pour un montant de 327.00 € TTC
- Navigation pour un montant de 2 266.87 € TTC
- Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité Lot n°2 assurance des responsabilités et risques annexes

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) pour un montant de 8 355.97 € TTC

Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°3 assurance des véhicules à moteur

Attribué à l'entreprise GROUPAMA (35 – RENNES) :

- Formule de base franchise de 150 €/300 € pour un montant de 22 676.00 € TTC
- Variante exigée n°1 optiques et rétroviseurs pour un montant de 120 € TTC

- Variante exigée n°3 prise en charge de la location des véhicules en cas d'immobilisation pour un montant de 950.00 € TTC
- Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité Lot n°4 assurance de la protection juridique

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) pour un montant de 1 981.55 € TTC

♣ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité − Lot n°5 assurance de la protection fonctionnelle

Attribué à l'entreprise SMACL (79 - NIORT) pour un montant de 511.97 € TTC

- ⇒ 22 décembre 2022
 - **4** Fouilles archéologiques lotissement de la Pierre Longue (Pré Joli) avec variante compactage

Attribué à l'entreprise INRAP (35 – CESSON-SEVIGNE) pour un montant de 272 056.37 € TTC

Le Maire Michèle QUELLARD